



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN FRANCE : UNE MODERNISATION RÉUSSIE ET UNE CONSOMMATION EN BAISSÉ

L'Association Française de l'Éclairage (AFE), en partenariat avec le CEREMA, la FNCCR, l'ADEME, le SERCE, l'AITF et l'ATTF, publie les résultats de la deuxième édition de son étude « **Les chiffres de l'éclairage** », qui analyse les tendances et l'évolution de l'éclairage public en France.

Cette enquête, engagée en 2024 pour l'année 2023, met en lumière une progression significative du taux de luminaires LED et une baisse notable de la consommation énergétique du parc d'éclairage national.

Une progression notable des luminaires LED

Fin 2023, 38,9 % des luminaires en France étaient des luminaires LED, contre 29,8 % un an plus tôt, soit une augmentation de plus de 9 points. Cette évolution témoigne de l'effort des collectivités territoriales pour moderniser l'éclairage public et réduire la consommation énergétique.

L'étude, réalisée à partir des données de plus de 10 600 communes représentant 23,5 millions d'habitants (35,5 % de la population) et 182 311 km² (33,5 % du territoire), a permis de recenser 4 283 146 points lumineux, dont 1 664 891 équipés en LED.

En extrapolant ces résultats à l'ensemble du territoire métropolitain, on estime, en 2023, le nombre total de points lumineux en France à 12 millions, dont 4,69 millions en LED.

| 12/03/2025 | 2022 | 2023 | Evolution 2023/2022 |
|--|------------|------------|---------------------|
| Estimation du nombre de points lumineux en France (métropolitaine) | 12 127 994 | 12 065 200 | |
| Points lumineux équipés en LED % | 29,8 % | 38,9 % | (+) 9,1 % |
| La puissance installée par point lumineux (W) | 91 | 87,1 | (-) 4,3 % |

Une consommation énergétique en baisse

Grâce au remplacement progressif des luminaires équipés de lampe à décharge par des luminaires de technologie LED, la puissance installée du parc d'éclairage public a diminué de 4,3 % en 2023.

La mise en place d'une politique d'extinction nocturne dans de nombreuses communes et les possibilités d'adaptation de l'éclairage offertes par la technologie LED (abaissement, détection, pilotage) ont permis, en un an, une réduction de la consommation annuelle du parc d'éclairage public de près de 30 % pour atteindre moins de 1 % de la consommation totale d'électricité en France.

Une tendance appelée à se poursuivre

Avec des éditions successives en 2022 et 2023, l'étude «Les Chiffres de l'éclairage» permet de suivre la dynamique de modernisation du parc d'éclairage public. La transition vers des technologies plus performantes, comme les LED, contribue à la réduction de la consommation énergétique et à la limitation de l'impact environnemental de l'éclairage urbain.

Rendez-vous début 2026 pour les résultats de la 3ème édition !

*Pour de plus amples informations sur l'étude et ses conclusions, veuillez contacter l'AFE :
afe@afe-eclairage.fr.*

Contact presse : Margaux Bogdan
mbogdan@afe-eclairage.fr - 06 73 67 50 85

À propos de l'AFE

L'Association française de l'éclairage L'AFE développe une culture de l'éclairage au service de l'être humain, économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Elle porte des missions d'intérêt général, en matière de veille sanitaire et environnementale, de normalisation, de pédagogie et de formation. Elle se mobilise pour regrouper, expliquer, diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage. A travers ses 15 centres régionaux, elle connaît les problématiques quotidiennes des élus et professionnels et sait répondre à la spécificité de chaque cas en mettant son expertise indépendante à leur service.
www.afe-eclairage.fr